

Transporter durablement

RAPPORT SOMMAIRE DES RÉALISATIONS
EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2018





Table des matières



2	Mot de la présidente-directrice générale
3	Énoncé de la politique de développement durable
4	Notre approche
5	Plan d'action triennal en matière de développement durable
6	Les cinq orientations du plan d'action triennal
7	Les six principes directeurs de la politique de développement durable de l'APM
8	Les dix plus grandes priorités
9	Sommaire des réalisations en développement durable — Année 2018
9	Améliorer la qualité de l'air et de l'eau
11	Bonifier l'offre de services de l'APM
13	Assurer une gestion responsable des infrastructures et des ressources de l'APM
15	Offrir un environnement de travail stimulant et sécuritaire
17	Forger des relations à long terme harmonieuses avec nos partenaires
19	Autres enjeux de développement durable non couverts par le plan
20	Conclusion
21	Principales réalisations des partenaires portuaires en 2018

Transporter. Préserver. Protéger.



Mot de la présidente-directrice générale



Avec la mondialisation des échanges, l'augmentation des besoins de consommation et la croissance des volumes de marchandises, les années records se succèdent au Port de Montréal. Nos activités portuaires génèrent des retombées considérables et des milliards de dollars injectés dans l'économie canadienne, ce dont nous nous réjouissons. Il s'agit d'une excellente nouvelle pour le développement économique de Montréal, du Québec et du Canada. Et nous avons à cœur d'accueillir cette croissance tout en protégeant l'environnement.

Au Port de Montréal, nous croyons fermement qu'il est possible d'allier développement économique et développement durable et c'est pour cela que nous plaçons le développement durable au cœur de notre plan stratégique. Dans un contexte mondial où les navires transportent 80 % des biens à travers le monde, nous avons pleinement conscience de notre rôle à jouer pour imaginer un avenir plus vert... et bleu.

Nous cherchons plus que jamais à être à l'écoute des communautés avoisinantes et à nous intégrer harmonieusement dans le tissu urbain. Notre nouveau Grand Quai du Port de Montréal, inauguré publiquement le 3 juin 2018, en est un exemple concret,

avec ses magnifiques espaces verts au bord du fleuve accessibles gratuitement au public.

Au travers de nos grands projets d'infrastructures, nous avons la volonté de nous développer dans le plus grand respect de l'environnement, de minimiser nos impacts, de préserver l'écosystème et de compenser le cas échéant. Et nous abordons les enjeux logistiques, comme l'amélioration de la fluidité, parallèlement à nos objectifs de réduction d'émissions de GES.

Plus que jamais, nous croyons que l'innovation est un outil de premier choix pour atteindre nos cibles à tous les niveaux : plus d'efficacité et de performance aussi bien pour accueillir la croissance que pour nous distinguer comme chef de file en développement durable. C'est avec une grande fierté que nous présentons nos réalisations de l'année 2018 dans ce rapport!

Bonne lecture,

Sylvie Vachon
Présidente-directrice générale
de l'Administration portuaire de Montréal

Énoncé de la politique de développement durable

« L'Administration portuaire de Montréal s'engage à remplir sa mission en travaillant en permanence à maximiser les retombées économiques, sociales et environnementales de ses activités grâce à une saine gouvernance.

Notre engagement à déployer des actions cohérentes et pérennes en développement durable est encadré dans une politique dont les principes directeurs visent l'implication, la coopération et l'imputabilité.

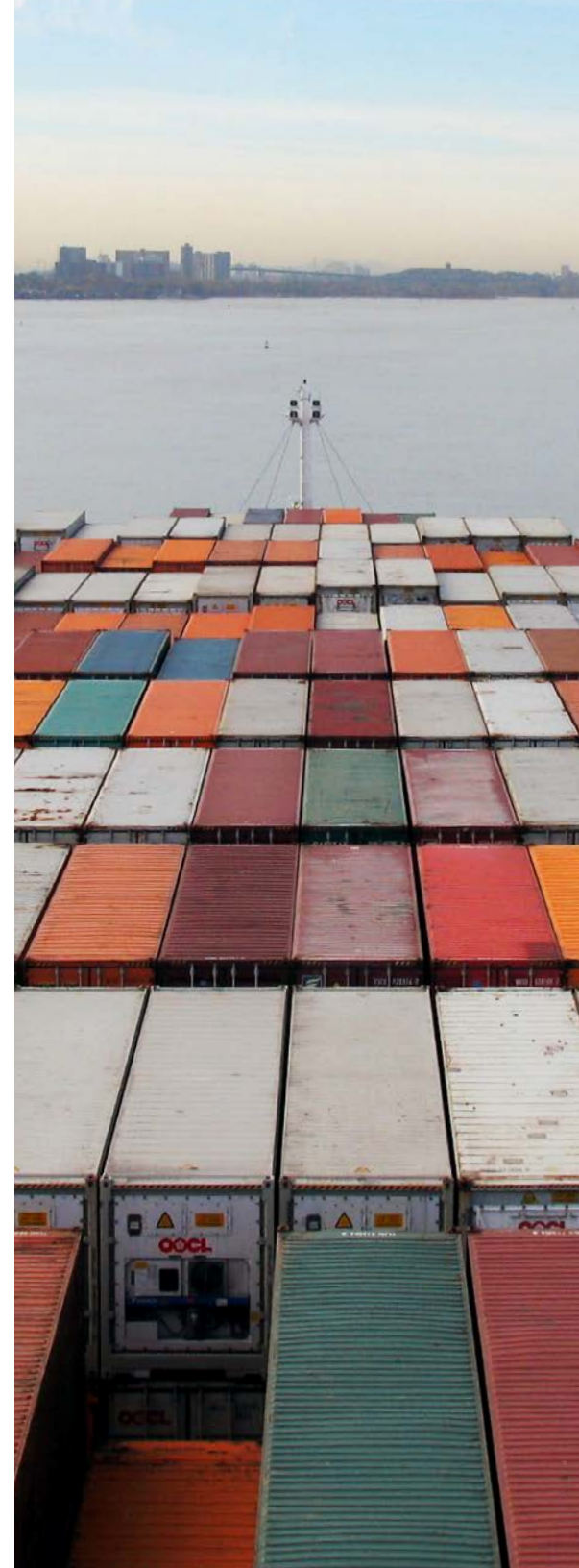
Nous avons comme priorité de réduire l'empreinte environnementale de nos activités en consommant de façon responsable et en gérant efficacement notre patrimoine naturel. Nous privilégions des pratiques de travail respectueuses de l'environnement et l'utilisation de technologies visant l'amélioration de la performance environnementale et la réduction des nuisances.

Notre objectif est d'assumer un rôle de leader auprès de nos parties prenantes et dans l'industrie maritime en général pour susciter leur adhésion aux principes

de développement durable. Nous désirons contribuer au maintien du patrimoine culturel, favoriser l'éducation reliée aux carrières maritimes et soutenir des projets socio-économiques porteurs dans la communauté.

Au sein de notre organisation, nous voulons offrir un milieu de travail mobilisateur basé sur la collaboration, dans lequel les employés développent leur sens des responsabilités et de l'engagement tout en veillant à garantir la sécurité de nos opérations.

Nous croyons qu'en tissant des relations à long terme, en maintenant un dialogue constructif, en déployant des actions concrètes en développement durable, notre port sera plus performant, sécuritaire, écologique, intégré à la ville et en harmonie avec les communautés et son environnement. »





Notre approche

L'APM a complété en 2015 son plan d'action quinquennal en matière de développement durable. Dans un souci d'amélioration continue, elle s'est tournée vers un plan d'action triennal pour la période 2016-2018 afin d'accroître son agilité à répondre aux attentes des parties prenantes. Exceptionnellement, ce plan a été prolongé jusqu'en 2019 de sorte qu'il couvrira la période 2016-2019 pour permettre d'arrimer le prochain plan triennal de développement durable (2020-2022) au plan stratégique de l'APM 2020-2022.

L'APM souhaite s'inspirer des standards internationaux en matière de reddition de compte qu'elle intégrera progressivement à ses rapports annuels en développement durable, notamment les directives de Global Reporting Initiative (GRI), qui aide les organisations à mieux communiquer les impacts de leurs activités sur des enjeux critiques de développement durable. Il s'agit en quelque sorte d'un outil de promotion du changement qui met en lumière les éléments les plus importants pour les organisations et leurs parties prenantes. C'est dans cette perspective que nous avons mené en 2016 un sondage pour mieux comprendre les enjeux de développement durable jugés les plus importants par les parties prenantes internes et externes. Cette analyse de pertinence a été réalisée au moyen d'un sondage confidentiel auquel

54 personnes ont participé, dont les membres du comité interne de développement durable, les membres du comité de gestion et interdirections de l'APM et les membres du comité de bon voisinage. Ce dernier, mis sur pied en 2014 par l'APM, regroupe des parties prenantes des communautés environnantes, des organismes non gouvernementaux voués à la protection de l'environnement et des entreprises privées comme des locataires et des fournisseurs. Les résultats du sondage nous ont permis d'identifier et de valider les enjeux de développement durable les plus importants pour l'APM et ses parties prenantes. Une nouvelle matrice de pertinence, par le biais d'un sondage plus exhaustif, sera créée durant le prochain plan triennal 2020-2022.

Plan d'action triennal en matière de développement durable

Le plan d'action en matière de développement durable de l'APM pour la période 2016 – 2019 se fonde sur 5 orientations, 6 objectifs, 21 cibles et 24 indicateurs de performance.



Les cinq orientations du plan d'action triennal :

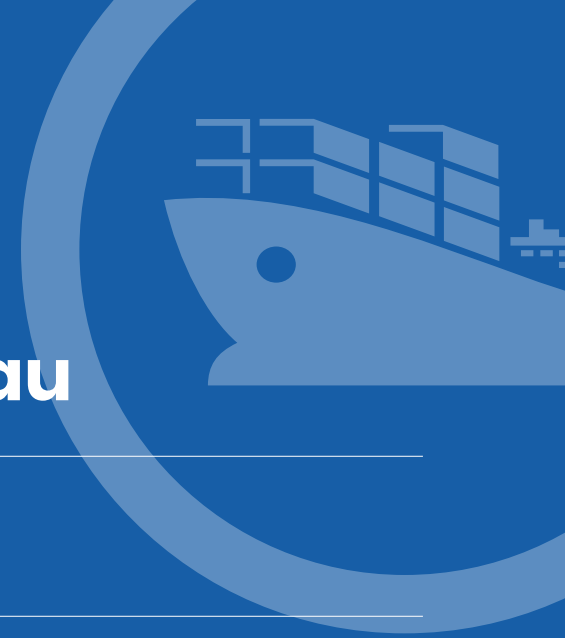
- 1. Améliorer la qualité de l'air et de l'eau**

- 2. Bonifier l'offre de services de l'APM**

- 3. Assurer une gestion responsable des infrastructures et des ressources de l'APM**

- 4. Offrir un environnement de travail stimulant et sécuritaire**

- 5. Forger des relations à long terme harmonieuses avec nos partenaires**

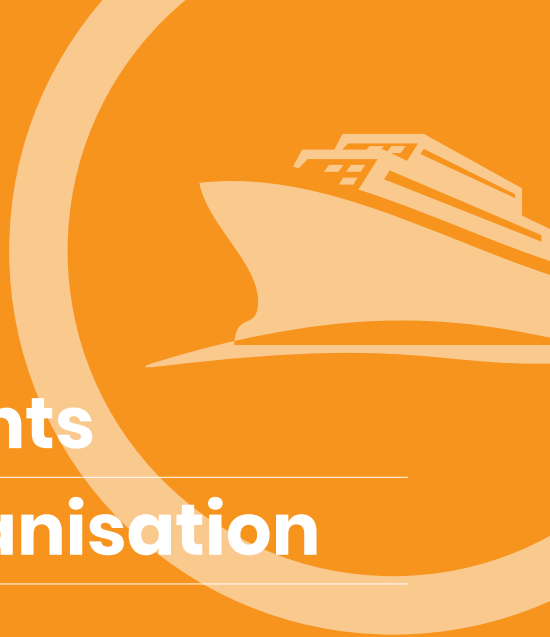


Les six principes directeurs de la politique de développement durable de l'APM :

- 1. Assurer une gestion responsable de notre organisation**
- 2. Contribuer à la prospérité de la société**
- 3. Offrir un milieu de travail mobilisateur**
- 4. Réduire notre empreinte environnementale**
- 5. Maintenir la sûreté et la sécurité comme valeurs fondamentales de nos opérations**
- 6. Assurer la mission économique du Port de Montréal**



Les dix enjeux tirés de la matrice de pertinence, en ordre d'importance :

- 1. Prévention des fuites et déversements**
 - 2. Probité, éthique et intégrité de l'organisation**
 - 3. Santé et sécurité au travail**
 - 4. Pollution de l'eau**
 - 5. Qualité des services**
 - 6. Conformité réglementaire**
 - 7. Connectivité maritime et intermodalité**
 - 8. Sécurité des transports**
 - 9. Gestion des déchets et matières dangereuses**
 - 10. Performance économique**
- 

Améliorer la qualité de l'air et de l'eau

OBJECTIF

Être un port responsable en prévenant la pollution et en limitant les impacts environnementaux reliés aux émissions atmosphériques.



Principales réalisations en 2018

- La réduction des émissions de gaz à effets de serre demeure une priorité pour le Port de Montréal. Afin de quantifier l'empreinte des émissions de GES sur le territoire portuaire en vue d'établir un plan de gestion des émissions de GES, un inventaire des GES et des contaminants atmosphériques pour l'année 2017 à la grandeur du territoire portuaire (Montréal et Contrecoeur) a été complété à l'aide de l'outil développé par Transport Canada pour les ports, dont l'Alliance verte a obtenu la licence pour ses membres. Quelque 10 opérateurs de terminaux ont participé à cet inventaire.
 - Sur le territoire portuaire (Montréal et Contrecoeur), les émissions de GES étaient de 171 599 tonnes (CO₂ équ).
 - En termes d'intensité, les émissions étaient de 4,5 kg (CO₂ équ) par tonne manutentionnée.
 - Les émissions de GES propres à l'APM par tonne de marchandises manutentionnées sont en constante diminution depuis 6 ans.
 - L'inventaire des GES de 2017 indique que les navires qui fréquentent le Port de Montréal, dans

les eaux territoriales sous la juridiction de l'APM, contribuent pour 70 % des émissions (121 576 tonnes). De ces émissions, 70 % sont issues des navires à quai lors du chargement/déchargement des navires.

- Dans le but de réduire ces émissions, des rencontres ont été initiées auprès des opérateurs de navires pour évaluer les possibilités de branchement électrique pour les navires en service. Un mandat a été octroyé visant l'évaluation des investissements requis dans le but de mettre en place les infrastructures permettant les branchements électriques des navires aux sites prioritaires.
- L'électrification des navires-hivernants et des navires de croisière a permis de réduire les émissions de GES de 1016 tonnes en 2017.
- Le détail de l'inventaire des GES peut être consulté à l'adresse suivante : <https://www.port-montreal.com/files/PDF/Developpement-durable/2019-Sommaire-Inventaire-GES.pdf>

Améliorer la qualité de l'air et de l'eau

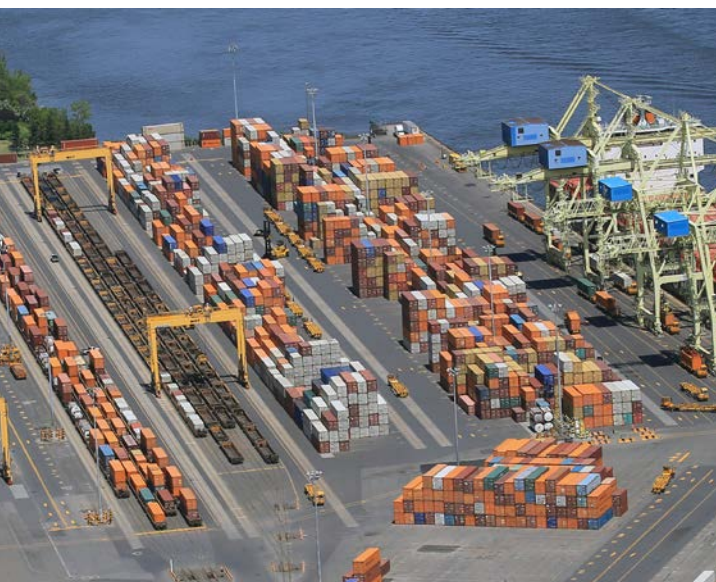
- Les énergies propres sont désormais une alternative possible aux carburants plus polluants.
 - L'APM a accueilli l'inauguration du N/C *Mia Desgagnés*, premier pétrolier-chimiquier de classe polaire à bicarburant au monde. Le *Mia* vient rejoindre le *Damia Desgagnés* en tant que bateau de toute nouvelle génération à la fine pointe de la technologie, pouvant être alimenté au gaz naturel liquéfié (GNL), moins polluant que les combustibles traditionnels d'environ 30 %.
 - Des démarches sont en cours pour développer l'accessibilité à un deuxième site d'avitaillement des navires ayant recours au GNL afin de favoriser l'utilisation de ce carburant moins émetteur de GES.
 - Les stationnements de l'APM ont été aménagés pour accueillir des bornes électriques pour véhicules dans le but de favoriser le transport vert. Deux bornes ont été installées en 2018 à la section 42 et 4 prises électriques sont disponibles à l'aile 2 du siège social de l'APM. Les infrastructures ont été aménagées pour accueillir d'autres bornes dans le futur selon les besoins.
- Plusieurs mesures ont été mises en place afin d'optimiser le réseau de collecte et de traitement des eaux pluviales
 - Huit séparateurs hydrodynamiques ont été installés sur le territoire portuaire par l'APM entre 2016 et 2018. Deux séparateurs hydrodynamiques seront aménagés respectivement au siège social de l'APM et au terminal Bickerdike en 2019.
 - L'APM a finalisé en 2018 une étude sur le drainage des eaux de surface aux installations de vrac solide à Contrecoeur. Les travaux visent notamment à séparer les différents réseaux des locataires, à optimiser les profils pour améliorer l'écoulement des eaux pluviales et à aménager un bassin de rétention pour limiter le rejet de matières en suspension.



Bonifier l'offre de services de l'APM

OBJECTIF

Être un port agile et compétitif qui assure son rôle de moteur économique en innovant, améliorant et diversifiant son offre de services.



Principales réalisations en 2018

- L'année 2018 a été marquée par un nouveau record dans le secteur des conteneurs avec un total de 1,7 million de conteneurs manutentionnés, soit une augmentation de 9 % par rapport à l'an dernier. Au total, 39 millions de tonnes de marchandises ont été manutentionnées en 2018, soit une augmentation de 2,3 % par rapport à l'an dernier. Il s'agit d'une cinquième année record consécutive quant au volume total de marchandises manutentionnées.
- Le secteur des croisières a également été marqué par un record avec 127 000 passagers et membres d'équipage, soit une augmentation de 11 % par rapport à 2017.
- Les retombées économiques du Port de Montréal se chiffrent à 2,6 milliards \$ en contribution au PIB national, dont 1,6 milliard \$ au Québec.
- Le temps de traitement total des camions sur le territoire portuaire qui était de 54 minutes en 2017 est resté le même en 2018. Malgré une performance inchangée, ce bilan demeure positif considérant que le volume total des camions s'est accru de 4 %.

- Pour renforcer ce bilan positif, des épisodes récurrents de congestion au printemps 2018 ont mené à une extension des heures d'ouverture des terminaux (6 h à 23 h) implantée en septembre 2018. Le projet pilote ayant généré des résultats positifs sur les temps de traitement des camions, les opérateurs de terminaux ont décidé d'adopter en permanence ces nouvelles heures pour les quatre terminaux internationaux.
- De plus, l'application mobile PORTail du camionnage a été mise à jour. Afin de gagner en efficacité et réduire la congestion, des notifications d'alertes avisant les camionneurs ont été mises en fonction, principalement au niveau des obstructions ferroviaires.
- Deux nouveaux services maritimes de conteneurs se sont ajoutés à Montréal en 2018, soit la ligne Maersk avec l'introduction du Mediterranean-Montreal Express et Hamburg Süd avec l'arrivée du Cap Portland au terminal Cast.

Bonifier l'offre de services de l'APM

- Le Port de Montréal a participé à plusieurs événements lui permettant de mettre de l'avant son leadership novateur et économique :
 - L'événement « Ports intelligents : faire face au défi numérique », au cours duquel le Port de Montréal a présenté ses activités auprès de visiteurs de l'industrie des transports ;
 - La troisième édition de chainPORT Academy, dont l'APM était l'hôte, réunissant huit ports membres de l'association afin de partager leurs connaissances et expériences d'utilisation de technologie de pointe et d'innovation ainsi que leurs meilleures pratiques en matière de transformation numérique ;
 - Le premier hackathon chainPORT : un marathon créatif d'une durée de trois jours qui se tenait simultanément aux ports d'Anvers et Los Angeles, réunissant les meilleures jeunes entreprises innovantes au monde venues rivaliser d'ingéniosité pour répondre aux défis lancés par des administrations portuaires participantes des quatre coins du monde.
- Les journées carrières en transport et logistique de CargoM, où plus de 1500 personnes étaient au rendez-vous pour découvrir les postes à pourvoir en transport et logistique.
- Le Port de Montréal s'est également joint au projet Tradelens de IBM et Maersk visant à numériser l'écosystème logistique maritime et favoriser le développement d'un commerce international plus efficace et mieux sécurisé.
- L'APM a poursuivi son partenariat avec l'ÉTS en procédant à l'inauguration d'une cellule d'innovation en logistique portuaire au nouveau Centech Montréal, une première en son genre en Amérique du Nord, visant à développer des solutions numériques et introduire des technologies émergentes au profit de l'écosystème portuaire montréalais. Parmi les axes de travail de la cellule figure la décarbonisation de la chaîne logistique.
- Une entente de collaboration a été signée entre les administrations portuaires de Montréal et de Trois-Rivières, comprenant quatre axes de travail : les opérations maritimes, la gestion environnementale, la logistique portuaire et les relations ville-port.
- Une entente a été signée entre l'APM et le Fonds de solidarité FTQ afin de créer le Partenariat de financement logistique Fonds de solidarité FTQ — Port de Montréal : une enveloppe de 100 millions de dollars destinée à toute entreprise qui a un projet de développement dans la région du Grand Montréal en lien avec la chaîne logistique du Port.



Assurer une gestion responsable des infrastructures et des ressources de l'APM

OBJECTIF

Être un port innovant en adoptant de nouvelles technologies pour réduire l'empreinte environnementale de nos activités et en favorisant la réutilisation bénéfique des matériaux dans nos infrastructures.



Principales réalisations en 2018

- L'APM a intégré de nouvelles technologies et des matériaux durables dans ses infrastructures :
 - La peinture sans COV est utilisée.
 - Les toitures sont refaites avec fini blanc pour réduire les îlots de chaleur.
- L'efficacité énergétique a été améliorée :
 - Par rapport à 2016, la consommation électrique du siège social en 2018 (3,8 M kWh) a été réduite de 14,6%. Les effets des améliorations apportées au bâtiment dans son ensemble portent fruit. Pour la section 42, la consommation électrique combine le bâtiment et les activités d'opération incluant le ferroviaire. La consommation électrique a augmenté en 2018 (72 M kWh) de 2,3% par rapport à 2016. On note néanmoins que, depuis 2017, une tendance à la réduction s'amorce avec une diminution de 1,1% de la consommation électrique.
 - Les unités de chauffage à la vapeur ou au glycol ont été remplacées par des unités de chauffage local au gaz naturel ou électrique.
 - Le réseau électrique de l'APM a été utilisé en remplacement de génératrices pour les travaux de réfection des quais.
- La consommation d'eau potable a été réduite. Au siège social, la consommation est passée de 22213 m³ en 2015 à 9700 m³ en 2018, soit une réduction de 56,3%. Ce résultat témoigne des effets bénéfiques des travaux d'amélioration apportés au bâtiment en 2016-2017, notamment l'optimisation des séquences d'opération des tours d'eau et un nouveau système de contrôle en régulation. Le complexe de la section 42 a également vu une diminution substantielle de la consommation d'eau (31,6%) en passant de 2996 m³ en 2015 à 2050 m³ en 2018. Pour cela, plusieurs mesures ont été mises en place :
 - Le gainage de tuyaux d'aqueduc de 150 mm (156 mètres) et de tuyaux de 300 mm (2764 mètres) pour réduire les pertes d'eau potable et l'ampleur des travaux d'excavation lors de remplacement de conduites.
 - Des travaux de colmatage de fuites d'eau sur diverses composantes opérationnelles.
- La modification des réseaux de distribution d'eau potable aux navires-hivernants, 13 sorties sur 17, a permis une réduction de 650 000 m³ d'eau potable par an.

Assurer une gestion responsable des infrastructures et des ressources de l'APM

- La quantité de matériaux destinés à l'élimination a été réduite. Parmi les initiatives qui ont permis cette réduction, citons :
 - L'arrêt de la fourniture de bouteilles d'eau au siège social qui ont été remplacées par des carafes d'eau dans les salles de rencontres et l'installation de robinets à eau filtrée dans toutes les aires de café.
 - La mise en place d'un processus annuel de recyclage et de disposition d'anciens appareils technologiques (point d'accès Wifi, concentrateurs, postes de travail), tout en étant écoresponsables.
 - La réutilisation d'unités de climatisation.
- L'APM a également privilégié la récupération et la réutilisation des matériaux dans ses projets de construction et d'entretien.
 - 118 tonnes métriques d'asphalte recyclées
 - 831 tonnes métriques de béton recyclées
 - Des défenses de quais ont été refaites à partir d'anciens pneus convertis

Matières résiduelles recyclées pour l'année 2018 :

- **Batteries alcalines : 200 kg**
- **Batteries au plomb : 350 kg**
- **Diluant à peinture : 400 litres**
- **Aérosols : 400 kg**
- **Huiles usées : 750 litres**
- **Filtres à l'huile, absorbants souillés, guenilles souillées, filtres à air usagés : 2900 kg**
- **Eau huileuse : 650 litres**
- **Métal : 5 tonnes**
- **Pneus de moins de 55 pouces de diamètre : 100**
- **Tubes fluorescents : 576 m/li**
- **Résidus de puisard (boue) : 3270 kg**

Offrir un environnement de travail stimulant et sécuritaire

OBJECTIF

Être un port responsable en accordant une grande importance à la santé et à la sécurité des employés. Maintenir un milieu de travail harmonieux en favorisant le développement, l'implication et l'engagement des employés.



Principales réalisations en 2018

- Des actions ont été faites pour augmenter le niveau d'engagement des employés. Dans cette optique, des efforts ont été réalisés pour créer un environnement de travail favorisant la collaboration, l'engagement, l'innovation et la responsabilité. On soulignera le fait que le nombre d'employés désengagés a diminué de 5% par rapport à 2015, le nombre de partiellement engagés est resté le même et le nombre de pleinement engagés s'est accru de 6%.
 - Des équipes sportives ont été créées pour participer aux événements à visée caritative (Vélotour, Défi kayak Desgagnés).
 - Le programme de reconnaissance des années de service pour les employés ayant obtenu 5 et 10 ans d'ancienneté, établi en 2017, a été maintenu et 11 employés avec 5 ans et 10 employés avec 10 ans ont été reconnus en 2018.
 - L'APM a offert gratuitement, tout l'automne 2018, des pommes d'un verger de la région de Saint-Joseph-du-Lac visant à encourager la consommation de produits frais et locaux.
 - Une flotte de 12 écovélos à usage récréatif a été achetée pour les employés du Port de Montréal.

L'achat a été réalisé auprès d'un organisme d'insertion du quartier Hochelaga-Maisonneuve.

- L'APM a signé en 2018 un contrat avec la firme Alvéole pour l'implantation de deux ruches sur le territoire de la CDH. Les ruches seront installées au printemps 2019, accompagnées d'une formation aux employés. Le miel récolté sera redistribué aux employés et à nos partenaires.
- La convention collective des employés de bureau a été signée, ce qui nous amène à un total de quatre conventions collectives sur cinq d'une durée de plus de cinq ans. De plus, la révision du système d'évaluation des emplois professionnels et techniques a été annoncée.
- Deux comités ont été créés à la demande des employés pour les horaires de travail et le REER collectif.
- L'APM a mis en place, à la fin de l'année 2018, un programme incitatif pour encourager les employés à utiliser le transport en commun en finançant 40% de la carte OPUS de la STM sur le territoire de Montréal.

Offrir un environnement de travail stimulant et sécuritaire

• Le nombre d'accidents de travail a été réduit. Par rapport à 2016, nous notons une diminution de 31 % du nombre d'accidents de travail et une réduction de 76 % du nombre d'incidents ou blessures légères. Le nombre de jours de travail perdus entre 2017 et 2018 est passé de 535 à 201, soit une baisse de 62 %. Plusieurs mesures ont contribué à ce résultat positif :

- Deux contrats d'importance ont été octroyés en santé et sécurité, l'un pour la présence d'un consultant deux jours par semaine et l'autre, pour l'élaboration d'un plan maître destiné aux entrepreneurs œuvrant sur la propriété de l'APM.
- Plusieurs formations ont été offertes, notamment sur les règlements ferroviaires, sur l'approche sécuritaire lors de travaux d'aguillages, sur

les matières dangereuses, sur la gestion d'interventions et les mesures SST, ainsi que la gestion et les techniques de masques respiratoires, sur le secourisme et RCR et le secourisme et RCR en mer.

- Les dix réunions du comité de SST qui avaient été planifiées ont été réalisées.
- Cinq de nos préventionnistes ont franchi le niveau 2 de premier répondant.
- L'APM a coprésidé un groupe de travail multiagences gouvernementales visant l'évaluation des règles d'un transit efficace et sécuritaire des navires post-Panamax sur le Saint-Laurent.
- L'APM a tenu des consultations auprès des parties prenantes dans le cadre de la révision des

Pratiques et procédures portuaires dans un but d'amélioration continue des procédures assurant la sécurité des opérations maritimes dans le port (protection de l'environnement, des biens et des personnes).

- L'APM a soutenu le développement et le maintien des compétences de ses employés. Notons que le taux de roulement de la main-d'œuvre est à peu près nul.
- La trousse de communication « Info en mouvement » développée en 2017 pour assurer la communication du contenu des rencontres interdirectionnelles à l'ensemble des employés a été maintenue.
- Des formations ont été offertes à l'ensemble des employés sur différents thèmes les concernant pour un total d'environ 2563 heures.



Forger des relations à long terme harmonieuses avec nos partenaires

OBJECTIF

Être un port respectueux et à l'écoute, en informant adéquatement la population et les communautés voisines de ses activités ou projets et en mettant en place des actions concrètes pour minimiser l'impact de ses opérations.



Principales réalisations en 2018

- Tout au long de l'année 2018, le Port de Montréal a continué de soutenir et de s'impliquer concrètement au sein de ses communautés avoisinantes.
 - Dans le cadre de sa politique d'investissement communautaire, l'APM a contribué financièrement à quelque 70 demandes de projets totalisant 240 000 \$ visant à soutenir des organismes à Montréal et à Contrecoeur, dont L'Antre-Jeunes de Mercier-Est, Sentier urbain, Jeunes musiciens du monde, Village au Pied-du-Courant, Vélopousse-Maisonneuve, le parc Barbe-Denys-De-La-Trinité, Technopole maritime et Eco-Maris.
 - Des alarmes de recul conventionnelles dans les terminaux Viau et Racine ont été remplacées par des alarmes à bruit blanc. L'APM a également converti toutes ses alarmes de recul sur ses véhicules lourds. Depuis la mise en service de ces alarmes de nouvelle génération, aucune plainte n'a été recensée à ce sujet.
 - Les employés se sont impliqués directement au cours de collectes et d'actions de bénévolat, notamment pour le Carrefour d'Alimentation et de Partage Saint-Barnabé, Centraide, le Centre des femmes de Montréal, la Maison des marins.
- L'APM s'est également impliquée dans des projets pour améliorer l'intégration du port dans le tissu urbain. Elle est notamment membre d'une démarche de revitalisation urbaine dans le secteur Guybourg-Longue-Pointe, participe à l'élaboration du Programme particulier d'urbanisme des Faubourgs dans Ville-Marie, est membre du comité sur l'acceptabilité sociale et la gestion des troubles de voisinage du Conseil patronal de l'environnement du Québec (CPEQ), du Collectif responsabilité sociale d'entreprise (RSE) du CPEQ et partenaire de la démarche Montréal durable 2016-2020 de la Ville de Montréal. De plus, un groupe de travail pour l'amélioration de l'interface ville-port a été mis en place dans Mercier-Est.
- L'APM demeure signataire de l'engagement « L'économie sociale, j'achète ».
- Le Comité de bon voisinage, créé dans l'objectif de favoriser les bonnes relations avec nos voisins, de demeurer à l'écoute de leurs inquiétudes et de lancer des pistes de solution pour assurer la plus sereine des cohabitations, en était à sa neuvième rencontre depuis sa création (deux rencontres en 2018).

Forger des relations à long terme harmonieuses avec nos partenaires

- Afin de promouvoir des opérations portuaires efficaces et respectueuses de l'environnement et de la collectivité, le Port de Montréal a procédé à plusieurs aménagements verts et durables.
 - Le Grand Quai a été aménagé avec des espaces publics de qualité, accessibles gratuitement, dont un espace gazonné au bord de l'eau et un toit vert avec 24 000 plantes florales ou aromatiques, ainsi que des activités tout l'été comme la danse, le cinéma, l'International des feux de Loto-Québec, le piano public et les contes et légendes. Des événements marquants ont eu lieu, comme Port en ville, destiné à faire découvrir en bateau le port aux citoyens, qui a attiré 2120 visiteurs, ou la grande fête familiale publique pour l'inauguration du Grand Quai avec ses 13 000 visiteurs.
 - L'APM s'est engagée pour le verdissement à Montréal et le renforcement de la canopée sur le territoire montréalais en se joignant au comité des leaders en verdissement. Nous avons pris l'engagement de planter 2000 arbres sur les 5 prochaines années, et nous avons déjà commencé avec une centaine d'arbres plantés à l'automne 2018 près du terminal Cast et sur la rue Notre-Dame. Un plan quinquennal de verdissement (2018-2023) a été préparé en 2018 par Soverdi pour orienter le programme de plantation afin d'honorer l'engagement de l'APM.
 - L'APM a participé, avec une équipe d'employés, de concert avec FEDNAV, au nettoyage des berges du parc de la Promenade-Bellerive dans le cadre du Grand nettoyage des rivages canadiens.
- L'APM a été animée du souci de maintenir un dialogue constant avec la communauté à travers des processus d'information et de communications, ainsi qu'à travers ses canaux électroniques.
 - Plus de 10 000 personnes, dont des élus et dignitaires, des représentants de milieux associatifs ou des médias ont bénéficié de présentations et de visites des installations portuaires.
 - Le magazine électronique Carnet de bord, nos infolettres et communiqués de presse ont été diffusés auprès des 6000 abonnés de nos listes d'envoi. Le nombre de nos abonnés à nos réseaux sociaux a connu une augmentation de 23,7 % par rapport à 2017. Parmi les autres moyens de communication utilisés, citons des lettres aux voisins et diverses communications écrites (une cinquantaine de communications avec les résidents d'Habitat 67 au sujet du navire américain au quai Bickerdike).
 - Des consultations publiques et des rencontres citoyennes ont eu lieu dans le secteur Viau et dans le secteur de la Cité du Havre pour faire le point sur des enjeux de nuisances sonores. De plus, le Port de Montréal a participé aux consultations publiques de l'ACÉE autour du projet de terminal Contrecoeur, au cours desquelles 200 personnes ont participé et 92 mémoires ont été déposés.

Autres enjeux de développement durable non couverts par le plan

Probité, éthique et intégrité dans l'organisation

- La politique d'approvisionnement a été modifiée afin d'introduire, notamment, des exigences dans les appels d'offres de travaux relativement à des critères de développement durable.
- En vertu de l'article 41 de la *Loi maritime du Canada*, l'APM a réalisé en 2018 un examen spécial qu'elle doit tenir au moins tous les cinq ans. L'examen spécial vise à vérifier à l'aide d'un audit externe si l'APM a mis en œuvre, en matière de finances et de gestion, des moyens de contrôle et d'information et à faire appliquer des méthodes de gestion visant à ce que :
 - les éléments d'actifs soient protégés et contrôlés ;
 - les opérations se fassent en conformité avec la *Loi maritime du Canada*, les lettres patentes et les règlements ;
 - la gestion des ressources financières, humaines et matérielles s'effectue dans de bonnes conditions de rentabilité
 - les opérations soient réalisées avec efficacité.
- Audit externe des plans de continuité des opérations (p. ex. plan de mesures d'urgence, plan de continuité TI et plan de poursuite des opérations en cas de pandémie).
- Revue complète des chartes, rôles et mandats du conseil d'administration de l'APM. Cet exercice se poursuit en 2019 et vise à s'assurer que :
 - les documents reflètent bien les rôles et responsabilités compris dans la *Loi maritime du Canada*, les lettres patentes et les règlements, et que la direction mette à la disposition des membres les outils pertinents pour assurer le respect de ces obligations ;
 - le CA crée les bons comités pour traiter de ces questions ;
 - les responsabilités soient assignées aux bons comités.



CONCLUSION

Pour un avenir vert et bleu

On dénombre plus de 140 actions/ réalisations en développement durable en 2018. Les piliers d'ordre environnemental, social et économique du développement durable sont tous bien représentés.

Nous efforts nous ont valu plusieurs reconnaissances. En juin 2018, l'Alliance verte a classé l'APM en tête de son rapport en matière d'excellence environnementale parmi les 38 administrations portuaires membres. L'APM a obtenu une note parfaite dans les catégories Gaz à effets de serre et polluants atmosphériques, Prévention des fuites, Harmonisation des usages, Leadership environnemental, ainsi qu'une note de 4/5 pour sa gestion des matières résiduelles.

L'APM a également reçu le Marine Environment Protection Award de la North American Marine Environment Protection Association et le Grands prix d'excellence en transport de l'Association québécoise des transports dans la catégorie Environnement pour son système d'alimentation électrique à quai mis en place en 2017.

Si plusieurs initiatives ont permis d'atteindre la plupart des cibles du plan de développement durable, des

efforts additionnels seront nécessaires en 2019, notamment pour les enjeux suivants :

- Accroître l'utilisation du transport alternatif pour les déplacements domicile-travail. L'APM finance actuellement 40 % de la carte mensuelle OPUS et la STM 10 % sur l'île de Montréal et l'option d'étendre le programme au-delà de l'Île de Montréal est à l'étude.
- Réduire les épisodes de congestion qui ont influencé le taux de satisfaction des usagers du port, notamment par un meilleur partage des informations liées :
 - au temps de transaction de camionnage et ferroviaire par la publication de rapports d'indicateurs de performance sur le site Web ;
 - aux opérations ferroviaires entre les équipes de l'APM et celles des opérateurs de terminaux.
- Améliorer l'efficacité énergétique de l'atelier 42. Un plan de performance énergétique et de réduction des émissions atmosphériques sera entamé en 2019.
- Soutenir davantage nos partenaires dans leurs propres initiatives pour réduire la congestion.

CONCLUSION

Principales réalisations des partenaires portuaires en 2018

Nos partenaires sont de précieux alliés pour nos efforts en matière de développement durable. Nous sommes fiers de pouvoir compter sur leur appui et de présenter ici un bilan de leurs plus grandes réalisations.

L'Association des employeurs maritimes

L'Association des employeurs maritimes, par le biais de son centre de formation, a offert à ses débardeurs plus de 1200 heures de formation sur simulateur de machinerie lourde ainsi que 2800 heures sur chariot élévateur à moteur électrique dans son entrepôt. L'utilisation de technologies performantes et d'équipements électriques permet à l'AEM de réduire considérablement sa consommation de carburant et, conséquemment, ses émissions de GES. L'AEM a aussi embauché 215 employés en 2018, ce qui représente une augmentation de plus de 17 % de sa main-d'œuvre portuaire.

CanEst Transit

CanEst Transit a mis en place un nouveau système de dépoussiérage permettant ainsi d'avoir des systèmes de captation couvrant tous les points de manutention générant des poussières. Cet investissement de plus de 700 000 \$ permet, entre autres, un meilleur nettoyage des fèves de soja du Québec destinées au marché asiatique.

Empire Stevedoring

Empire Stevedoring a amorcé un processus d'achat pour une nouvelle grue-portique afin de remplacer une grue plus énergivore et a aussi fait l'acquisition d'un bassin de rétention (unité anti-déversement) portatif en cas de déversements accidentels pour tout type d'équipement (p. ex. camions, conteneurs de 53 pieds).

Énergie Valero

Énergie Valero, nouvellement membre de l'Alliance verte en 2018 à Montréal, s'est vu décerner, pour son terminal pétrolier de Montréal-Est, la plus haute distinction au programme ICI ON RECYCLE!, soit l'attestation de performance de niveau 3, échelon Bronze pour le bâtiment d'opération maritime des quais 102-105-106 du Port de Montréal avec un taux de mise en valeur atteignant 77,9%. Énergie Valero a aussi parachevé un projet d'envergure visant la réfection de la surface des quais 105-106 par la méthode de béton projeté afin de prévenir tout suintement de produits pétroliers au fleuve Saint-Laurent.

Principales réalisations des partenaires portuaires en 2018

Groupe Océan

Groupe Océan a entamé une démarche de reconnaissance des opportunités d'amélioration en santé, sécurité et environnement (SSE) dans ses opérations. Les employés sont ainsi invités à développer et implanter des améliorations en SSE pour se voir ensuite admissibles à un processus de reconnaissance, le tout dans l'objectif de favoriser l'amélioration continue en SSE.

Groupe Pétrolier Norcan

Groupe Pétrolier Norcan a relocalisé 2 sections de pipelines sous les voies ferrées et la route du Port à la section 71 afin de faciliter l'inspection exhaustive de ses pipelines à l'aide d'une sonde intelligente. En raison du trafic ferroviaire dans ce secteur, ces travaux complexes, réalisés avec succès, ont nécessité une planification et une coordination rigoureuses avec les nombreux intervenants.

Logistec

Logistec a procédé à l'achat d'une trémie portative favorisant la réduction des émissions des poussières. Logistec s'est aussi impliqué à Contrecoeur comme partenaire or pour le 350^e anniversaire de la ville et a également été partenaire financier auprès de l'OBNL Les événements Diable au Cœur (Diableries de Contrecoeur). L'entreprise a également commandité le festival de la Brimbale de l'Association de chasse et pêche de Contrecoeur et a aussi participé comme bénévole à l'événement Contrecoeur à la rame.

Mines Seleine — Sel Windsor

Mines Seleine — Sel Windsor a fait l'acquisition de chargeurs équipés de moteurs moins polluants à l'urée permettant de réduire la consommation de carburant (jusqu'à 5%) et les émissions d'oxydes d'azote.

Produits Shell Canada

Produits Shell Canada a démolé deux sous-stations électriques contenant de l'amiante. Plus de 1900 kg de matière renfermant 0,25 m³ d'amiante ont été traités. Shell a aussi remplacé des transformateurs contenant des BPC et acheminé quelque 3500 litres d'huile vers un site autorisé.

Suncor

Suncor Énergie a remplacé les systèmes de contrôle des 4 moniteurs-incendies aux sections 109 et 110 par une technologie à la fine pointe. Ces moniteurs, dont deux peuvent être contrôlés à distance, sont des éléments clés en cas d'incident sur un navire. Suncor Énergie, en collaboration avec ses fournisseurs, a aussi élaboré des fiches de données d'entretien stratégique pour tous les bras de chargement des navires à la suite d'un processus rigoureux AMDE (analyse du mode de défaillance et de leurs effets).

Principales réalisations des partenaires portuaires en 2018

Société Terminaux Montréal Gateway (STMG)

Société Terminaux Montréal Gateway (STMG) a complété avec succès sa transition vers la nouvelle norme ISO 14001:2015. Cette mise à jour démontre un engagement ferme de la direction envers l'amélioration continue de sa performance environnementale. De plus, l'installation d'alarmes de recul à large bande de fréquences sur ses équipements de manutention a permis de réduire les nuisances sonores afin d'assurer une cohabitation harmonieuse avec la communauté avoisinante.

Termont

Termont a poursuivi la mise en place d'une technologie hybride électrique éliminant l'usage du moteur des véhicules lorsque immobile dans le but de réduire la consommation de carburants fossiles. De plus, Termont a installé des alarmes à large bande de fréquences sur l'ensemble de ses équipements du terminal Viau et sur certains du terminal Maisonneuve.

Urgence Marine

Urgence Marine a accru son nombre d'employés de 36% afin de garder un haut niveau de qualité dans l'exécution de ses services maritimes. Urgence Marine a aussi augmenté de 50% la valorisation des matières résiduelles récupérées vers des centres spécialisés.

Viterra

Viterra continue son excellent programme de remplacement des cyclones en place par des dépoussiéreurs haute efficacité. Les cinq phases de remplacement des cyclones représentent un très bon investissement pour la réduction des émissions atmosphériques particulières. En 2018, trois phases sur cinq étaient complétées.

Yara Canada

Yara Canada a remplacé deux chargeuses sur roues par des modèles plus récents qui consomment moins de diesel et qui utilisent la technologie de réduction des oxydes d'azote avec de l'urée.

**ADMINISTRATION
PORTUAIRE DE MONTRÉAL**

2100, avenue Pierre-Dupuy, aile 1
Montréal (Québec) H3C 3R5
Canada

T 514 283-7011 • info@port-montreal.com

port-montreal.com

